



# PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2001-2008

## BILAN DE MANDAT

*Validé par le conseil municipal le 18 juin 2007*

Les Cabannes est une commune de 320 habitants en 2001 et plus de 350 en 2007, fortement liée à la cité de Cordes-sur-Ciel... mais qui conserve néanmoins une grande autonomie, de nombreuses particularités et un potentiel commercial, artisanal, associatif, touristique et de services à sauvegarder et à développer...

3 objectifs généraux :

Equiper

Animer

Gérer

# 1. EQUIPER

OBJECTIFS	ACTIONS PREVUES	BILAN
<p>+ accentuer l'entretien de la voirie communale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'aménagement du centre du village par le traitement des rues adjacentes à la traverse</li> <li>• Planification et hiérarchisation des travaux en dehors du bourg (diagnostic, planning, priorités)</li> <li>• Renouvellement et extension de la signalétique</li> <li>• Renforcement des moyens pour l'entretien (faucardage, point à temps—nids de poules...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place signalétique directionnelle et de situation des hameaux et lieux-dits (2002)</li> <li>• 2001 : côte de la Védillerie (1ère tranche)</li> <li>• 2002 : route de Malbousquet</li> <li>• 2003 : route de St Jean (travaux en 2004)</li> <li>• 2004 : Lacapelle Ste Lucie et rue de l'Aurosse</li> <li>• 2005 : Camp de Besset</li> <li>• 2006 : Chapelle Ste Luce/Camp de Besset</li> <li>• 2007 : Hameau de La Védillerie</li> <li>• Point à temps effectué par les agents communaux 2 fois par an</li> <li>• Signalétique complète du centre bourg (numérotation, nom des rues, services) 2005-2006</li> <li>• Aménagement de la rue de la Fontaine et de l'Arbre Vert en 2006-2007</li> <li>• Mur de soutènement de la voirie à Lacapelle Ste Lucie (2006)</li> </ul>

<p>+ adapter, pour améliorer, les services à la population (mairie, accueil du public...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructuration du bâtiment Mairie/Agence postale (recenser les besoins des employés, des obligations d'archives, des réunions...)</li> <li>• Redéfinition des cadres d'environnement de travail des agents communaux</li> <li>• Sollicitation, chaque fois que cela est possible, de l'avis des habitants (rencontres, réunions...) et écoute de leurs préoccupations (réponse officielle amenée dans tous les cas)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage aux 35 heures pour les agents titulaires et emploi d'insertion (2002)</li> <li>• Amélioration de la sécurité des agents municipaux—ACMO et ACFI (2002)</li> <li>• Formations des agents : CACES.....(2002)</li> <li>• Restructuration du Patus de La Védillerie (2001 à 2004) – réunions publiques</li> <li>• Négociations avec la direction de La Poste pour le maintien d'un service postal (transféré au centre social Cordes-Vaour)</li> <li>• Edition du bulletin municipal 2 fois/an (juin et décembre)</li> </ul> <p><i>En cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Restructuration du Patus de Lacapelle Ste Lucie (2007-2008) : passage dans le domaine communal, enfouissement des réseaux, voirie, signalétique, mobilier urbain)</i></li> <li>• <i>Réhabilitation du bâtiment mairie (2007-2008)</i></li> </ul>
<p>+ s'impliquer dans les actions intercommunales (projet de création d'un centre petite enfance, gestion de la base du Garissou, politique des Pays...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active aux commissions intercommunales</li> <li>• Suivi permanent des dossiers</li> <li>• Implication dans les décisions</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick Lavagne, vice-président de la Communauté de Communes, président de la commission sociale, membre du bureau et de la commissions finances (avec Claude Faure)</li> <li>• Construction du Centre de la Petite Enfance (2002/2003)</li> <li>• Participation à la création du CLIC</li> <li>• Participation aux programmes européens Leader + (P. Lavagne, membre du Bureau du GAL) et Equal</li> <li>• Participation à la vie du Gréavi (P. Lavagne membre du Conseil d'Administration, puis président) et à la création du centre social Cordes-Vaour</li> <li>• Forte implication pour l'amélioration de la réception hertzienne des programmes TV</li> <li>• Aménagement d'une salle de restauration et d'activités, d'un mini-golf et d'un terrain multisports à la base de loisirs du Garissou</li> <li>• Création du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)</li> <li>• Réflexion sur la fusion des communautés de communes du Pays Cordais et des Causses Nord-Ouest (Vaour) 2005-2006</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature du contrat Atouts-Tarn avec le Conseil Général du Tarn (2006)</li> <li>• Validation de l'intérêt communautaire (2006)</li> </ul> <p><i>Action en cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Projet de création d'un syndicat intercommunal d'assainissement Cordes/Les Cabannes</i></li> <li>• <i>Mise en place d'un service de covoiturage</i></li> </ul>
--	--

## 2. ANIMER

OBJECTIFS	ACTIONS PREVUES	BILAN
+ soutenir la vie associative, artisanale et commerciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accentuation du soutien financier et matériel aux associations</li> <li>• Amélioration de l'image de la commune (site internet, renforcement des animations...)</li> <li>• Faciliter la venue de nouveaux habitants, commerçants ou ateliers</li> <li>• Renforcement du marché du mercredi matin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation sensible des subventions aux associations dès 2001</li> <li>• Mise en place des « Mercredis cabannais » 2001</li> <li>• Soutien au club cyclo (plancher du local) 2002</li> <li>• Soutien à la SCI SOCIMOB pour l'aménagement de 8 à 10 logements à côté de la mairie (2002)</li> <li>• Soutien à l'association « Aidez-nous à apprendre (2002)</li> <li>• Soutien au théâtre « Le Colombier »</li> <li>• Création du site internet (2002)</li> <li>• Nouvelle dynamique pour le marché communal en 2003 avec la venue d'un nouveau primeurs et d'une poissonnière (nouveau poissonnier en juillet 2004)-Maintien de l'activité</li> <li>• Soutien à « Tarn Habitat » pour la construction de 6 logements HLM en 2005</li> <li>• Achat d'une tente et feux tricolores pour les festivités (2004)</li> <li>• Vente du dernier lot de la zone artisanale pour l'installation d'un carrossier</li> <li>• Accueil de nouveaux commerçants et artisans : développement de l'Espace beauté et Coiffure Passion, galerie « Luniverre », forge de</li> </ul>

		<p>Brocéliande, Arnaud Cavaillé (maçon)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au maintien de la gare de Cordes/Vindrac et du train « le parisien »</li> </ul> <p><i>En cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au « Festival Turbulence en herbes folles »</li> <li>• Création d'un nouvel hameau au « Féral » : mise en accession à la propriété de terrains, aménagement d'un terrain multisports et d'un lieu de rencontres (place du hameau) 2007-2008</li> </ul>
<p>+ poursuivre l'embellissement de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien d'un fleurissement de qualité</li> <li>• Renouvellement d'une partie du mobilier urbain</li> <li>• Mise en valeur des paysages par l'ouverture de chemins ruraux à la randonnée pédestre</li> <li>• Etude d'illumination de la tour Sarrazine</li> <li>• Surveillance accrue des dossiers d'urbanisme (faire œuvre de conseil aux porteurs de projets)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3ième prix fleurissement en 2001</li> <li>• Aménagement du Jardin de l'Aurosse (2003/04) : plantations, bancs, aménagement paysager, jeux pour enfants, sculpture</li> <li>• Aménagement aire de pique-nique chemin de St Jean 2002</li> <li>• Ouverture et signalétique du sentier de «La Capelle Ste Lucie » 2002</li> <li>• Illumination de la Tour Sarrazine (2004)</li> <li>• Aménagement accès crèche et centre de loisirs (2004)</li> <li>• Renouvellement des éclairages de Noël (2006)</li> </ul>

# 3. GERER

OBJECTIFS	ACTIONS PREVUES	BILAN
<p>+ préserver le patrimoine communal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accentuation des efforts de rénovation des locaux communaux (maison de la communication, logements, salle communale, agence postale, mairie, église (tableau à restaurer), école...</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménagement de 2 logements (2001)</li> <li>Remplacement chaudière Gréavi (2002)</li> <li>Isolation plancher salle communale (2001)</li> <li>Peinture salle de classe et toilettes de l'école (2002)</li> <li>Achat terrain pour le Jardin de l'Aurosse (2002)</li> <li>Réfection de la salle de cantine (2003)</li> <li>Réfection complète de la toiture de la maison de la communication (2003)</li> <li>Peinture des volets de la maison de la communication (2003)</li> <li>Travaux de réfection de la VMC à la maison de la communication (2004)</li> <li>Classement du « Pont des Anes » à l'inventaire des monuments historiques (2006)</li> <li>Remplacement des fenêtres des logements communaux et installation d'une parabole et d'une antenne FM (Maison de la Communication (2006))</li> <li>Réfection complète d'un appartement T4 à la Maison de la Communication (2006)</li> <li>Renouvellement du revêtement de sol de la salle de restaurant scolaire (2006)</li> </ul> <p><i>En cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Restauration du cadre et du tableau « La Crucifixion » à l'église St Antoine</i></li> <li><i>Réfection de la toiture de la remise communale</i></li> <li><i>Etudes géologiques permettant d'identifier les « désordres » subis sur les bâtiments communaux depuis 2003</i></li> </ul>

<p>+ accélérer la mise en place des normes en matière de sauvegarde de l'environnement (assainissement autonome et collectif, gestion de la rivière « Cérou »....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en application du schéma directeur d'assainissement en partenariat avec la commune de Cordes/Ciel (constat, diagnostic, mise aux normes des installations, gestion de l'assainissement autonome)</li> <li>• Entretien des berges et du lit du Cérou et de l'Aurosse</li> <li>• Equilibrer le budget de fonctionnement du service d'assainissement par une revalorisation et une généralisation de la redevance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du schéma directeur d'assainissement (2002)</li> <li>• Compétence assainissement autonome confiée à la Communauté de Communes (création du Service Public d'Assainissement Non Collectif – avril 2004)</li> <li>• Participation au débat et aux décisions pour l'amélioration de l'alerte en cas de crue du Cérou ainsi que la gestion optimale des barrages situés en amont (2003-04)</li> <li>• Etude de faisabilité de la future station d'épuration (2004)</li> <li>• Plus aucune subvention du budget général de la commune pour l'assainissement collectif à partir de 2004</li> </ul>
<p>+ limiter la pression fiscale et l'endettement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sollicitation systématique des partenaires financiers pour les investissements</li> <li>• Dégager une plus grande part d'autofinancement pour les investissements</li> <li>• Limiter l'augmentation des taux des 4 taxes locales au taux de l'inflation annuelle</li> <li>• Définir les priorités et planifier les investissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture aux subventions Régionales (2002) et Européennes (2003)</li> <li>• Dossier « toiture de la maison de la communication » = Contrat Espace 2000 (2002)</li> <li>• Renforcement des Contrats Enfance et Temps Libres avec la CAF du Tarn (2002)</li> <li>• En 2007, le montant de l'annuité de la dette est identique à celui de 2001, malgré les nombreux investissements réalisés = <i>autofinancement plus important dégagé chaque année par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement</i></li> <li>• Pas d'augmentation des taux des 4 taxes en 2002, 2003, 2005, 2006 et 2007 (2% en 2004)</li> </ul>

<p>+ optimiser les dépenses de fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les dépenses, chaque fois que c'est possible, par un contrôle de chaque ligne budgétaire</li> <li>• Surveillance des recettes (locations....) pour éviter tout déséquilibre financier</li> <li>• Responsabilisation des conseillers et agents municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle assuré au moins 3 fois par an</li> <li>• Suivi des recettes avec la trésorerie de Cordes</li> <li>• Suivi et responsabilisation des agents communaux et élus (informations/formations)</li> </ul>
---	--	---



## Glossaire

**Point à temps** : technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poules, arrachements...

**ACMO** : Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

**ACFI** : Agent chargé de la fonction d'Inspection, qui contrôle les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité

**CACES** : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité d'engins mobiles (tracteurs...)

**CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

**GAL** : Groupe d'Action Locale qui gère localement le programme européen Leader +

**Intérêt communautaire** : partage des compétences entre la commune et la communauté de communes. Une compétence déclarée d'intérêt communautaire ne peut plus être assurée par la commune.

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

